

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**  
**CŒUR DE FLANDRE**

**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 21 AVRIL 2026**

**DELIBERATION 2026\_073**

**Objet : Désignation d'un représentant au sein de l'association "Vélo et territoires"**

L'an deux mille vingt-six le vingt et un avril à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis Rue de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le quatorze avril deux mille-vingt-six.

**Présents (77) :**

Julie ADJOVI - Jacques GREMBER - Sylvie TRACHEZ - Yannick CORDONNIER - Nancy MILITAO - Gauthier VANCAYZEELE - Frédéric VERTUN - Armelle FLAMENT - Yannick DESCAMPS - Audrey RINGOT - Arnaud DEVILLEZ - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Daniëlle MAMETZ - Bernadette POPELIER - Romuald GUILLAIN - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Pascal DEQUIDT - Philippe MASQUELIER - Serge SOODTS - Caroline LANDTSHEERE - Valentin BELLEVAL - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Bernard DENTENER - Jacques WYCKAERT - Brigitte SCHOONHEERE - Guillaume GAMELIN - Sophie ANDRE - Hakim CHAFCHAF - Marie BOUQUET - Vincent LEFEBVRE - Sophie CAUDRON - Pierre-Laurent VANDECAVEYE - Samuel BEVER - Dominique WALBROU - Jean-François DAUTRICOURT - Patrick DEROUILLERS - Elizabeth BOULET - Nathalie DEBOUDT - Samuel DASSONNEVILLE - Marie SANDRA - Delphine DARTHOIT - Bruno DARRY - Pamela VIDOCGUE - Jérôme RENIER - Thierry DEHONDT-BEDAGUE - Clément VERLET (Suppléant) - Jean-Luc DEBERT - Stéphane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Claude BODELE - Bertrand CREPIN - Stéphanie FENET - Bérengère DELATTRE - Carole DELAIRE - Jean-Luc DEHUYSSER - Edith STAELEN - Régis GODEL - Vincent DUCOURANT - Nicolas DECORTE (Suppléant) - Jean-François DEMON - Benoit BART - Louis LEVEUGLE - Delphine RANCHY - Eric SMAL - Anne VANPEENE - Coralie DEVROEDE - Christian BELYNCK

**Procurations (11) :**

Laure DOBIGNY à Jacques GREMBER - Alain TALLEU à Arnaud DEVILLEZ - Eva SPRIET à Elise DORMION-ROUSSEZ - Florence BRISBART à Sophie ANDRE - Didier TIBERGHEN à Pierre-Laurent VANDECAVEYE - Béatrice FERLIN à Philippe GRIMBER - Jérôme DARQUES à Nathalie DEBOUDT - Franck MEURILLON à Marie SANDRA - César STORET à Dominique WALBROU - Amandine TRANCHANT à Vincent DUCOURANT - Laurence BARROIS à Serge LACONTE



**Effectif du Conseil de Communauté : 88**

**Nombre de votants : 88**

**Secrétaire de séance : Romuald GUILLAIN**

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président



Valentin BELLEVAL

**SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 21 AVRIL 2026**

**DELIBERATION 2026\_073**

**Objet : Désignation d'un représentant au sein de l'association "Vélo et territoires"**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-21 ;

Le projet de territoire de Cœur de Flandre agglo donne une place importante au volet « mobilité », et en particulier aux liaisons douces.

Celles-ci représentent un élément d'attractivité du territoire sur le plan du développement économique et touristique, mais répondent également à une forte attente des habitants de Flandre Intérieure.

Suite à la publication du « Plan Vélo National » le 14 septembre 2018, la communauté de communes s'est positionnée auprès du gouvernement pour faire de la Flandre Intérieure un territoire expérimental sur le développement des liaisons douces.

Celles-ci visent à favoriser l'accès des cyclistes aux points stratégiques du territoire (pôles-gares, zones d'activités économiques, collèges et lycées, commerces et services de centres-bourgs ... ), et répondent à l'un des enjeux du Plan Climat-Air-Énergie Territorial.

Afin de mener à bien son « plan vélo territorial », un programme d'actions pluriannuel en 4 axes a été élaboré. Afin de « développer une culture vélo » (axe 4), il est prévu que la collectivité s'intègre dans les réseaux d'experts de la pratique.

L'association « Vélo et territoires » a pour objet le développement de toute action en faveur du vélo, et est ainsi le principal coordinateur du réseau national cyclable.

Vu la délibération 2019/015 en date du 4 mars 2019 relative à l'adhésion de Cœur de Flandre agglo, anciennement CCFI, à « Vélo et territoires » ;

Considérant la possibilité de déroger à l'élection au scrutin secret en vertu de l'article L. 2121-21 du CGCT à l'unanimité des membres du conseil communautaire ;

**Il vous est proposé :**

- d'accepter le principe de vote à main levée,
- de désigner Madame Laure DOBIGNY en qualité de représentant titulaire de Cœur de Flandre aggro au sein de l'association « Vélo et territoires »,
- de désigner Monsieur Philippe DUHAMEL en qualité de représentant suppléant de Cœur de Flandre aggro au sein de l'association « Vélo et territoires ».

**Vote :**

**Pour : 88**

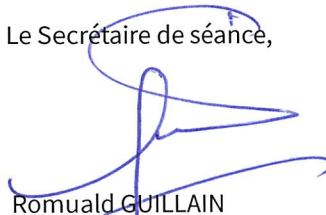
**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Secrétaire de séance,



Romuald GUILLAIN

Séance du Conseil de Communauté,  
A Hazebrouck, le 21 avril 2026,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Valentin BELLEVAL